

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. IX, No 6.

Montréal, Juin 1903.

50 cts par an.

VIVE LA CANADIENNE

Dans maints pays, la voix du peuple entonne
L'hymne national, pour fêter la couronne,
Ou la révolte, ou le sinistre airain
Qui gronde et tue en la sanglante plaine.
Plus poétique est notre gai refrain :

Vive la Canadienne !

Nous préférons chanter sur des rythmes joyeux,
Le charme symbolique et troublant des beaux yeux
Qui planent sur notre âme en y versant leur rêve,
Et, dans l'ombre morose étincelant pour nous,
Semblent garder encore, au fond de leurs prunelles,
De nos soleils absents les splendeurs immortelles.
Vivent la Canadienne et ses jolis yeux doux !

* * *

Moins que jamais notre horizon est sombre ;
Le sol natal est vaste, et nous gagnons en nombre.
Malgré ceux-là qu'un pays étranger
Dans leur fortune aventureuse entraîne,
Avec le temps s'amoindrit le danger.

Vive la Canadienne !

Notre sol, aux vainqueurs le travail le reprend ;
Le Canadien, soldat de la sublime guerre
Qui vainc la forêt vierge, est le vrai conquérant :
Il arrache la vie aux trésors de la terre.
Dans ces rudes chemins, la femme suit l'époux ;
Elle va près de lui, libre, héroïque et pure,
Demander l'avenir à la grande nature.
Vivent la Canadienne et ses jolis yeux doux !

Au Jour de Fête Nationale

Canadiens de naissance et Français d'origine, vous avez cru devoir adopter un jour de fête nationale.

Pourquoi cela ?

Est-ce dans le simple but de parader annuellement dans les rues, d'arborer des drapeaux sur vos maisons, de fixer une feuille d'érable sur votre habit, d'entendre des discours enflammés et finalement d'assister à un banquet ? Est-ce pour vous permettre d'endosser des vêtements neufs, de vous ébattre joyeusement, de manifester bruyamment et, le soir, de vous coucher un peu fourbus, puis, pendant les trois cent soixante-et-quatre jours suivants de ne plus songer au patriotisme ?

Voilà pourtant à quoi se résume pour plusieurs la célébration de la Saint-Jean-Baptiste : une journée suffit pour calmer leur enthousiasme, pour éteindre leur sentiment.

* *

Eh bien, c'est précisément parce qu'on oublie trop le but pratique de notre fête que nous avons songé à attirer l'attention des Canadiens-français et particulièrement des mutualistes sur quelques-uns des devoirs qui s'imposent à tous ceux qui ont la prétention d'être des patriotes.

Quels sont ces devoirs ? En voici quelques-uns :

Il faut être catholique croyant et pratiquant, car la religion est un des éléments constitutifs de notre nationalité, c'est la barrière qui nous empêche de nous perdre dans le saxonisme.

Il faut être sobre et moral, car la race a besoin que ses individus soient forts, actifs et sains.

Il faut parler la langue française au foyer et veiller à ce que les enfants l'apprennent avec soin. C'est une condition *sine qua non*.

Il faut parler français en public, dans les gares, dans les trains, au téléphone, dans les banques, dans tous les services de l'état. C'est en faisant ainsi que nous nous ferons respecter, que nous donnerons une idée de notre nombre, que nous aiderons les nôtres à obtenir de bonnes places.

Il faut avoir la fierté de notre origine. Notre histoire est une des plus belles qui soit et nous n'avons pas à en rougir. D'ailleurs, nous sommes les égaux de qui que ce soit.

Il faut mettre nos enseignes, circulaires,

papiers d'affaires, étiquettes, en français. Vous devez chercher à plaire à votre clientèle française plus qu'à toute autre, parce c'est celle-là qui vous encouragera de préférence.

Il faut encourager surtout les marchands, les industriels et les institutions qui font affaires en français. C'est par l'intérêt souvent qu'on peut ramener au devoir, les pusillanimes et les sans-patriotisme.

Il faut surtout encourager nos banques et nos sociétés nationales. Notre argent doit être placé près de nous, d'abord, afin que nous puissions savoir en tout temps comment on l'administre, ensuite, pour que nous jouissions de la présence des capitaux que nous formons. Songez-y bien : \$300,000 dans la province de Québec, rendent plus de service à notre commerce, à notre industrie, à notre agriculture que cent fois cette somme ailleurs.

* *

Certes, les démonstrations ont du bon et nous n'en demandons pas l'abolition, mais nous aimerions aussi, le 24 juin, voir chacun de nous se recueillir et repasser un peu ce qu'il a fait et ce qu'il aurait dû faire pour continuer l'œuvre ancestrale.

Nos pères ont tout bravé pour nous conserver notre religion, notre langue et nos lois, rendons-nous dignes d'eux en faisant fructifier le patrimoine qu'ils nous ont légué, c'est-à-dire travaillons sans relâche au progrès, à l'union et à la défense de la race : prenons des résolutions viriles et accomplissons-les.

Juge et Plaideur

Un artisan d'une petite ville, ayant été mis à l'amende, alla supplier le juge de lui remettre son amende ; mais il se servit de si mauvaises raisons pour s'excuser, que le magistrat n'eut aucun égard à sa prière, et le traita même assez durement. Le suppliant, loin de se rebuter, continua ses supplications importunes, jusqu'à ce que le juge, fatigué de ses discours, s'emporta de façon qu'il lui prit sa perruque et la jeta par terre. L'artisan la ramassa, en disant au magistrat, comme s'il eût voulu le menacer : Monsieur ! monsieur ! il y a vingt ans que vous ne m'en auriez pas fait autant, sur ma parole.—Pourquoi donc, insolent ! s'écria le juge. Qui m'en aurait pu empêcher ?—“ Pourquoi ? lui répondit l'artisan. C'est qu'alors j'avais encore mes cheveux.”

L'Alliance Nationale

(Extraits d'une conférence sur le patriotisme, par M l'abbé G. Bourassa.)

Je ne viens pas vous énumérer ni vous démontrer les avantages spéciaux et techniques qui assurent à l'Alliance Nationale une supériorité marquée sur nombre de sociétés du même genre qui se disputent vos suffrages...

Mais je veux vous signaler en commentant, l'avantage considérable qu'assure à notre société le fait qu'elle est fondée sur l'unité de croyance et de race, et qu'elle ne limite pas ses visées d'extension aux limites étroites d'une municipalité, d'une paroisse, d'une ville ou même d'une province...

Je vous ferai observer de plus qu'en raison même de sa composition, elle prévient au sein de ses réunions les méfiances, les froissements et les complications que peuvent produire, à un moment donné, dans les relations d'hommes très raisonnables et très unis d'ailleurs, le contre-coup des conflits extérieurs entre citoyens de race, de croyance et de sujétion différentes. Elle assure en même temps à la cause nationale, aux heures de péril et de combat, l'appoint d'une association fortement unie, éclairée et puissante, dont les membres ne sont pas exposés à se rencontrer, en dehors de leurs réunions, sous des drapeaux hostiles. Enfin elle trouve dans la largeur de ses cadres et de son champ d'action une sauvegarde contre une tendance à laquelle cèdent trop certaines sociétés analogues : celle d'accroître les bénéfices de leurs membres au détriment des ressources collectives de la société.

Abbé G. BOURASSA.

Docteur et Jeune Fille

Un docteur, étant dans sa chambre à travailler, il entra une jeune fille qui lui demanda du feu. Vous n'avez rien, lui dit-il pour le mettre : N'importe, répondit la fille, qui prit un peu de cendres froides qu'elle mit dans sa main et sur lesquelles elle posa quelques charbons. Le docteur surpris jeta ses livres par terre en disant : Avec toute ma science, je n'aurais pu en faire autant.

Par une étrange fatalité, on rencontre l'ami avec qui l'on voudrait passer ses jours au moment où le sort va le fixer loin de nous. On découvre le cœur que l'on cherche, la veille du jour où ce cœur va cesser de battre !

Intelligence des Hirondelles

Un de nos lecteurs nous communique le fait suivant, qui nous a paru fort intéressant : "A la campagne où j'étais l'été dernier, un de mes amis essayait son adresse en tirant des hirondelles au vol ; une d'elles fut atteinte : en un instant une vingtaine d'hirondelles se trouvèrent réunies autour d'elle, et tandis que les unes, étendant leurs ailes, soutenaient dans l'air la pauvre blessée, les autres volaient autour d'elle en poussant des petits cris plaintifs. Ce spectacle curieux, et bien fait pour émouvoir l'auteur barbare du meurtre, dura quelques instants, puis, quand les intelligentes petites bêtes virent que leur compagne était morte, elle la laissèrent tomber et l'abandonnèrent. Je ne sais si ce fait s'est déjà produit, et si ce n'est pas en soutenant ainsi leurs compagnes fatiguées que les hirondelles arrivent à traverser les mers. En tout cas, voilà un exemple bien touchant de l'instinct des oiseaux."

Le Roi de Cœur

Sur la route de Fontainebleau, un escroc cheminait avec un brave paysan, dont il savait la bourse bien garnie. Le long de la route, à un certain moment, il poussa un cri de surprise et s'approcha d'un tas de cailloux : il y avait sur ce tas de cailloux une carte à jouer, un roi de pique !

— Qui a bien pu mettre une carte en cet endroit ? observèrent les deux hommes.

Ils parlèrent ensuite d'autre chose. Quelque temps après, l'escroc, comme par hasard se mit à dire :

— C'était assez drôle, ce roi de cœur sur un tas de cailloux !

Le paysan le contredit :

— C'était un roi de pique !

L'escroc maintient son dire, le paysan ne démord pas de son affirmation à lui et offre un pari de dix louis. L'escroc tient le pari et les deux hommes reviennent près du tas de cailloux. Ils regardent et voient... un roi de cœur ! Dans l'intervalle, un complice de l'escroc avait changé la carte. Le paysan paya les dix louis, mais ayant raconté son aventure à un ami, il apprit qu'il avait été volé et porta plainte à la police.

Dans une audience où l'on faisait beaucoup de bruit, le juge dit : "Huissier, qu'on fasse silence, cela est étrange le bruit que l'on fait. Nous avons jugé je ne sais combien de causes sans les entendre."

Alloeuion

Prononcée par l'abbé A. Martin, lors de la bénédiction du drapeau du Cercle Sacré-Cœur, dimanche, le 31 mai dernier.

MESSIEURS,

Il est bien admirable de constater comment Dieu, après avoir donné l'être au monde et à la créature, veut encore descendre à gouverner ce monde par des lois qu'il a lui-même établies, régler le sort des individus comme des nations, et par une action constante, universelle, conduire toutes choses à des fins dignes de sa haute sagesse. Non content d'avoir abandonné l'homme à son propre conseil, ainsi s'exprime la Sainte Ecriture, il a pris le soin de diriger cette liberté même dont l'homme est si souvent tenté d'abuser, et il le fait en confiant à son Eglise, qu'il inspire à cet effet et institue l'organe authentique de sa divine Providence, le soin de nous suivre jusque dans les moindres détails de notre vie, de s'emparer de notre temps, de nos saisons, comme de tous nos jours, d'imprimer sur toutes nos œuvres et sur toutes nos institutions le sceau caractéristique de l'esprit chrétien.

Qui ne croirait, messieurs, à l'efficacité du ministère de l'Eglise, en vous voyant réunis dans le lieu saint pour célébrer dans une cérémonie religieuse l'accomplissement d'un fait qui pourtant n'appartient pas à l'ordre religieux ? Pourquoi, membres de l'Alliance Nationale, du Cercle Sacré-Cœur, au lieu de fêter par des réjouissances purement profanes votre victoire si bien méritée, venez-vous spontanément demander à l'Eglise de consacrer par une bénédiction solennelle le gage précieux et magnifique qui a récompensé vos efforts généreux et votre bienfaisant travail ? Je vous demande pourquoi, et, en même temps, je vous dis : Vous avez bien fait ; vous avez raison. Je vous en félicite, car vous avez compris que cela appartient à l'Eglise, qu'elle a le droit d'examiner vos œuvres, de les approuver et de les bénir.

Tous les hommes sans exception, ayant la même fin immédiate, qui est la connaissance et l'amour de Dieu par le libre exercice de leurs facultés spirituelles, et la même fin dernière, qui est la possession de ce même Dieu, l'Eglise, qui doit conduire tous les hommes à leur fin, est établie par son divin fondateur, quoi qu'en disent ses ennemis et quoi qu'ils fassent contre elle, la reine du monde, la puissance universelle. Planant du sommet du Calvaire sur le monde ancien

et sur le monde nouveau, elle embrasse de son regard tous les siècles et tous les peuples, et se rend ainsi maîtresse absolue de l'histoire.

Par la foi dont elle a le précieux dépôt et sans laquelle la raison ne saurait être fournie adéquatement des éléments nécessaires à sa parfaite culture, elle s'assure un empire inébranlable dans le monde des intelligences, pendant qu'à la lumière de ce même flambeau de la foi, développant une doctrine infaillible, sur les devoirs autant que sur les droits de l'homme, elle se montre seule capable de procurer le progrès moral des individus et des peuples.

Vous n'ignorez rien de tout cela, messieurs, mais c'est à l'Eglise surtout comme à la plus haute puissance sociale que vous vous adressez en ce moment, et Elle-même, en encourageant et en béniissant vos nobles efforts, se montre à vous sous son jour le plus vrai. Que dis-je ? c'est toute sa vie qu'elle vous découvre. Car la bienfaisance ou la charité, qui est le principe qui vous régit et qui sert de base à votre société, qu'est-ce ? si ce n'est l'âme de l'Eglise ? Charité ! ce mot est exclusivement chrétien ! Qui pourrait le nier ? Les anciens connaissaient et pratiquaient une sorte de philanthropie ; on trouve dans leur histoire des exemples de nobles caractères et de hautes vertus civiques ; mais ils ignoraient la charité. Entre le riche et le pauvre, surtout entre le maître et l'esclave, il y avait plus qu'une disparité de condition sociale : on voulait y voir jusqu'à une différence spécifique. Le pauvre et l'esclave étaient aux yeux du riche propriétaire, non pas une personne, mais une chose, un instrument animé sur lequel il avait droit de vie et de mort, et dont il ne considérait la perte que comme celle d'un animal domestique quelconque.

La loi mosaïque renfermait bien aussi pour les Hébreux, l'obligation de pratiquer l'hospitalité, de laver les pieds du voyageur et de le servir à table, de dépenser même en aumônes le superflu de leurs biens ; mais, comme le sens du mot "prochain" était alors bien plus étroit ! Notre-Seigneur lui-même le fait remarquer dans son discours sur la montagne où il dit au peuple : "Vous avez appris qu'il a été dit : Vous aimerez votre prochain, et vous haïrez votre ennemi. Voilà ce que pratiquaient les Juifs ; puis le divin Législateur proclame la loi de grâce. Et moi, je vous dis : "Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour

ceux qui vous persécutent et vous calomnient". Cet enseignement nouveau qui allait contre tous les principes reçus, et tellement difficile pour la nature que même avec la grâce de Dieu, des chrétiens d'aujourd'hui répugnent à l'accomplir, cet enseignement, Jésus le pratiqua lui-même durant toute sa vie, et devait pendant sa passion et jusque dans sa mort, lui donner la confirmation la plus éclatante. Lui seul a réussi à fonder un empire dont la constitution repose sur une vertu, c'est-à-dire une pratique inconnue jusqu'alors.

Entendez Lacordaire nous parler de cette institution de Jésus-Christ : "De tous les succès de la puissance, dit-il, aucun n'est plus rare que de fonder un genre de vie, c'est-à-dire, une persuasion qui enchaîne notre corps, notre pensée et notre volonté libre à des actes répétés chaque jour, et formant ensemble le tissu même de notre existence ; il y a là un empire supérieur à tout autre empire et l'ambition des plus forts ne va guère jusque-là.

Les conquérants se contentent de relier des terres à des terres, par un sillon que trace l'épée ; les législateurs y ajoutent des codes ; les sages plus profonds que les législateurs et plus ambitieux que les conquérants se proposent de créer de mœurs ; mais, Jésus-Christ seul a créé sur la terre une vie digne de l'homme et digne de Dieu." Or, Messieurs, l'alimentation de cette vie, la base principale de cet empire, la sève généreuse et puissante qui nourrit le grand arbre qu'est le catholicisme, c'est la bienfaisance ou la charité, dont Jésus-Christ a été tout à la fois, le plus ardent prédicateur et le plus bel exemplaire. Le divin Maître a donc été sur la terre, le premier et le seul vrai philanthrope, et l'Eglise dont tout le travail dans le monde n'est que l'extension de l'activité du Sauveur, doit nous apparaître aussi comme la seule véritable bienfaitrice, la vraie mère de l'humanité.

"Chose admirable ! s'écrie Montesquieu, la religion chrétienne qui semble n'avoir d'autre but que notre bonheur dans l'autre vie, assure encore notre félicité sur cette terre". Mais, dira-t-on, il y a de la bienfaisance en dehors de l'Eglise ; la philanthropie n'est pas un vain mot ; c'est une réalité, et qui produit des œuvres dignes d'admiration ! Oh ! sans doute, toute société philanthropique participe dans une certaine mesure de la bienfaisance chrétienne et de ses propriétés ; comme la plupart des doctrines hétérodoxes semblent renfermer quel-

ques parcelles de la vérité qu'elles se disputent entre elles. Mais la vérité, Messieurs, est une et indivisible comme celui dont elle émane, dont elle est même la nature essentielle, et vouloir n'en posséder qu'une partie, c'est en être complètement dépourvu. Le catholicisme seul possède cette vérité tout entière. De même donc, que de l'aveu de penseurs non-catholiques, notre sainte Eglise constitue le plus parfait de ce qu'ils appellent les systèmes religieux, ainsi la bienfaisance chrétienne laisse bien loin derrière elle la philanthropie de tous les siècles.

Quelle est donc, en même temps que le principe de distinction fondamentale, le point de divergence entre les deux institutions, la raison d'être et le secret de la bienfaisance chrétienne ? Ah ! Messieurs, nous touchons ici à l'un des plus beaux et des plus touchants mystères de notre foi ! C'est dans l'œuvre de la rédemption, dans la transformation de l'homme par la grâce qu'il faut aller chercher la solution de ce problème. Cette réalité sublime qui, déposée en nous par le Christ, autorise ou plutôt exige un si sublime amour, c'est notre être surnaturel ou notre être de grâce ; c'est, ainsi que s'exprime un écrivain ecclésiastique, "le mot que nous sommes dans cet innombrable discours que Dieu prononce au dehors pour se manifester, et qui n'est que le libre et symphonique épanouissement de Jésus.

C'est, pour dire le dernier mot, le grand et divin mot de nos Saintes Ecritures, c'est le Christ lui-même, l'idée divine infinie, universelle, qui contient tout, qui résume tout, de qui tout part, à qui tout revient ; c'est le Christ, non pas en lui-même et isolé de nous, mais le Christ avec nous, s'appropriant à nous, se particularisant en nous."

L'idée que Dieu a de nous, quand il nous voit en son Fils, tout chrétien doit l'avoir de son prochain en qui il trouve Jésus-Christ. Dès lors, au lieu que la raison n'aperçoit dans l'homme que l'enveloppe terrestre, la forme extérieure et passagère, et s'occupe par la philanthropie, de porter remède aux maux qui assaillent déjà l'homme de ce côté,— la foi pénétrant jusqu'au-delà de cet étroit horizon,— nous montre ce qu'il y a dans l'homme de vraiment appréciable, va jusqu'à l'âme qui porte la trace ineffaçable de la vertu sacramentelle, c'est-à-dire, la marque de la filiation divine adoptive. Oh ! alors, ce n'est plus simplement un homme que nous avons devant nous, un être de même nature, un semblable, peut-être aussi un compétiteur dans l'acquisition de nos

faux biens, un antagoniste dans la lutte pour l'existence, mais c'est celui dont Jésus-Christ a dit ; "Aime-le comme toi-même" ; ou encore : "Ce que tu lui donnes en mon nom, tu me le donnes à moi-même", c'est un frère ; plus que cela, un membre de notre corps, et notre tête à tous, c'est Jésus-Christ, et nous ne faisons qu'un en Jésus-Christ. Union mystérieuse ! union admirable ! Comme dans le corps humain, la tête se penche avec sollicitude vers ses membres, s'abaisse tristement quand ils souffrent, et se relève avec fierté quand ils ont quelque avantage, ainsi le Christ, notre tête, descend jusqu'à nous, et ennoblit, en les épousant, toutes nos faiblesses et toutes nos misères, s'identifie avec tout, divinise tout en nous. Et cette sympathie qu'il montre pour son corps mystique, il l'inspire et la passe à tous les membres les uns pour les autres. Alors plus de pauvreté roturière, plus de maladie, repoussante, plus d'infirmité ridicule ; mais partout, Jésus-Christ souffrant dans ses membres.

En dehors de cette doctrine du corps mystique de Jésus-Christ, où trouver la raison des grandes œuvres catholiques, de ces fruits merveilleux de charité que l'Eglise chaque année, va porter jusqu'aux confins du monde ? Comment expliquer ce qui pour la nature et la raison demeurera toujours inconcevable, à savoir : les vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, les vocations religieuses, les travaux des missionnaires, des éducateurs et des sœurs de charité ? Ah ! la sœur de charité ! en voilà un problème pour ceux qui prétendent substituer la philanthropie naturelle à la bienfaisance chrétienne ! La voyez-vous, cette humble servante des pauvres et des malades, tous les jours, penchée sur des plaies hideuses, que pourtant elle lave de ses mains et panse avec sollicitude ! Tout son corps émacié est courbé par la fatigue ; son visage a pâli dans l'atmosphère des salles de malades, et ses yeux sont brillants de fièvre ! Ajoutez à cela des peines intérieures, des épreuves de l'âme, qu'elle refole bien loin au fond de son cœur, pour pouvoir sourire à tous, même à ceux qui l'accueillent avec des rebuffades et répondent à ses encouragements par des paroles d'impatience. Et maintenant, demandez-lui le secret de sa force, le mobile de sa conduite, et quelle récompense elle attend ? Au lieu de vous répondre, elle baissera les yeux avec humilité et les arrêtera sur le crucifix attaché sur sa poitrine : c'est là, tout à la fois, le secret, le mobile et la récompense.

N'avais-je pas raison, Messieurs, lorsque

je vous disais, au commencement, que l'Eglise se reconnaît dans le principe des sociétés de secours mutuel, et que je vous félicitais de venir lui demander sa bénédiction ? En déposant à ses pieds cet insigne honorifique, vous reportez sur elle toute la gloire de vos œuvres et tout le fruit de votre dévouement. C'est encore juste ; car de ce grand arbre dont j'ai parlé, qui couvre le monde entier de son ombrage, et le nourrit de ses fruits, dont la cime touche au ciel par la foi, et les profondes racines au cœur même de Jésus par la charité, les sociétés catholiques de secours mutuel ne sont que de modestes rameaux qui reçoivent du tronc principal, la sève nécessaire à l'entretien et au développement de leur vie. Avec la bénédiction de l'Eglise, ce drapeau qui n'est encore qu'une œuvre d'art, va recevoir en même temps sa véritable signification.

Le drapeau, Messieurs, c'est un symbole, un signe sensible, un monument historique. C'est le symbole des sentiments, de tous les sentiments religieux comme nationaux de tout un peuple ; c'est l'image de son passé, le miroir de sa vie présente, et toutes ses espérances de l'avenir. Autour du drapeau, tous les préjugés, toutes les antipathies disparaissent pour faire place à la similitude des caractères, à la communauté des sentiments, à l'unité des aspirations. Pour le drapeau, on oublie, on sacrifie tout ; parce qu'il tient lieu de tout, et en le montrant de la main comme autrefois le Christ, son Eglise dans ses disciples, on peut redire avec lui : "Voilà mon père et ma mère, mes frères et mes sœurs," c'est-à-dire voilà ma patrie !

Enfin, le drapeau, c'est vraiment l'âme de la nation, âme immortelle que l'on sent vibrer juste dans les frémissants de ses plis, sous les ondulations imprimées par la brise, et cette âme a deux fibres principales ; comme deux facultés : qui sont : le souvenir et la fidélité.

Sans doute, Messieurs, le drapeau qui fait l'objet de la présence fête, n'a pas pour vous une signification aussi large, ni aussi profonde, mais il est toujours le symbole de l'union, de cette union qui naît de la sympathie et engendre le support : voilà le faisceau de vos devoirs envers vos frères ; en vous en acquittant bien vous remplirez en même temps vos devoirs de chrétiens ; car l'union, la sympathie et le secours, c'est le lien de la perfection dont parle saint Paul, et qui lie ensemble tous les préceptes de la charité fraternelle, laquelle, vous le savez, n'est pas distincte de la charité divine. Or, de cette

dernière, le divin Maître a dit lui-même : "Hoc est primum et maximum mandatum." "Voilà le premier et le plus grand des commandements."

La légende du Travail

Un jour, le Sauveur du monde partit de Jérusalem avec ses disciples pour aller prêcher la vérité dans le reste de la Judée. Comme ils devaient traverser une contrée sablonneuse et déserte, Jésus recommanda à chacun de prendre sous son bras une grosse pierre sur laquelle il pût au besoin reposer sa tête en dormant. Tous obéirent, mais saint Pierre, trouvant la charge trop lourde, ne se munit que d'un petit caillou.

L'heure du repos étant venue, le Sauveur fit asseoir les disciples, et leur dit :

—Avant de dormir, il serait bon de manger.

—Mais que mangerons-nous, maître, car nous n'avons rien apporté ?

Jésus, alors étendit la main : soudain les pierres qu'avaient apportées les disciples furent changées en autant de pains de la même grosseur.

Et le Seigneur dit :

Que chacun mange suivant ce qu'il a.

Or l'un des douze, celui qui avait épargné sa peine, ne se trouvait possesseur que d'un petit morceau de pain pouvant suffire au repas d'un oiseau.

—Maître, fit-il, que mangerai-je, moi ?

—Eh ! Lui répondit Jésus, que n'avais-tu pris une grosse pierre ; tu aurais maintenant un gros pain. A chacun selon ses œuvres et selon ses peines : souviens-toi de cette parole.

Saint Pierre eût enduré la faim si les autres apôtres ne lui eussent donné de leur pain.

—J'ai mangé le pain de la charité au lieu du pain gagné par le travail. Si la charité m'avait fait défaut, je n'aurais pas eu de pain et je pouvais mourir.

Et il répéta la parole du maître.

"A chacun selon ses œuvres et selon ses peines."

La Puissance des Plantes

La puissance mécanique des plantes en végétation a été l'objet d'observations nombreuses et variées.

Il y a quelques années, on a fait en Angleterre des expériences intéressantes, d'où il résulte qu'une citrouille peut en se dévelop-

pant, soulever un poids de quatre mille livres et supporter pendant dix jours sans en souffrir un poids de 5,000 livres.

Une betterave introduite dans un drain de terre cuite de 9 lignes de diamètre a facilement fendu dans le sens de la longueur cette cuirasse, qui faisait obstacle à sa croissance.

Les racines des arbres en grossissant soulèvent des pavés et mêmes de lourdes roches.

Les champignons, dont le tissu est pourtant bien spongieux, déploient également une grande force dans cette lutte pour l'existence. Ainsi, on aurait constaté en Angleterre qu'un *Agaricus arvensis* aurait soulevé, pour se développer, une pierre mesurant 42 pouces de longueur sur 28 pouces de hauteur, ce qui représente un poids considérable.

Tout récemment, M. N. Gréhan a cherché à mesurer la pression exercée par des haricots que l'eau fait gonfler.

A cet effet, des haricots furent placés dans une bouteille à mercure. Au milieu, on introduisit un tube de cuivre qui amenait l'eau pour imbiber les graines et une ampoule de caoutchouc remplie d'eau fixée à l'extrémité d'un tube de cuivre soudé à un manomètre de Bourdon. La pression exercée par les graines a atteint quatre atmosphères dans une expérience et cinq atmosphères dans une autre expérience.

Repartie

Un homme passant dans une rue, tenait à sa main une hallebarde, un chien se voulut jeter sur lui ; il lui donna de sa hallebarde au travers du corps, et le tua sur la place. Le maître du chien se plaignit en justice. L'homme est mandé devant le juge et dit pour ses raisons, que le chien s'était voulu jeter sur lui ; mais, dit le juge, vous pouviez vous servir du manche de votre hallebarde, et non pas de la pointe.—C'est ce que j'aurais fait, répondit l'accusé, s'il n'avait voulu me mordre que de la queue.

ENTRE POÈTES

Baour Lormiau écrit un jour au bas d'un portrait de Lebrun ces deux vers malins :

Lebrun de gloire se nourrit,
Aussi voyez comme il maigrit.

Lebrun prit sa revanche en décochant le trait suivant :

Sottise entretien la santé ;
Baour s'est toujours bien porté.

La vie des Champs

Permettez-moi de vous citer quelques lignes d'un article paru dans le "Canada Français", et dû à la plume de madame Dandurand, avantageusement connue dans Montréal. C'est un des plus gracieux éloges qu'on puisse faire de l'enviable vie des champs.

"Pour moi, dit-elle, rien n'est au-dessus du cultivateur. Je salue avec respect, sur le seuil de leurs demeures, ces braves familles qui vivent au sein de la belle et honnête nature, dans la pure atmosphère des champs, plus près de Dieu que nous.

"Pour un de leurs jours sereins et laborieux, je donnerais un mois de nos vaines agitations.

"Enseignons aussi à nos fils, s'ils sont nés au milieu des champs qu'un brevet d'avocat, de médecin ou de notaire ne les élève pas. Qu'ils soient fiers de recueillir la succession paternelle, et qu'ils n'avilissent pas, en la méprisant, une profession qui n'a pas de supérieure. Instruisons-nous, si nous voulons, et sachons, en la relevant, faire de l'agriculture l'aristocratie de notre pays.

"C'est d'elle aussi que nous vient ce que nous avons de meilleur. C'est des réserves de nos campagnes, c'est du sein de nos familles patriarcales que surgissent constamment les hommes qui font l'honneur de notre pays."

Voilà l'idée élevée que tout esprit doit se faire de la condition de l'homme des champs, et que nous devons nous efforcer d'inculquer à notre jeunesse, au lieu de lui crier sans cesse qu'elle est mal outillée pour la lutte de la vie.

Dieu lui-même honore l'agriculture : "Pater meus agricola est," dit Jésus-Christ. Le champ qu'il cultive, c'est l'univers entier. C'est lui qui donne à la terre sa fertilité, qui féconde les semences, qui donne la croissance aux plantes, qui mûrit les moissons sous les rayons de son soleil. C'est lui qui arrose les champs, en faisant tomber sur eux sa pluie bienfaisante. Il fait éclore les fleurs, leur donne leur parfum et les revêt de leurs vives couleurs. Aucun spectacle n'égale la splendeur d'un beau soir d'été. Comment le laboureur, élevé au milieu des merveilles de cette grande nature, objet des soins attentifs du Créateur, n'aurait-il pas une âme sensible à tout ce qui est beau, grand et noble, une âme toujours préparée pour les vrais combats de la vie, les combats non pas pour un vil métal, mais pour le triomphe de la vérité.

Abbé C. DUGAS.

Le Socialisme en Chine

Sait-on que le socialisme a été expérimenté en Chine en l'année 1129.

Voici l'exposé des doctrines du chef du parti réformateur, un nommé Wang-Nyan-Ché, qui vivait à cette époque :

"Pour éviter l'exploitation de l'homme par l'homme, l'Etat doit s'emparer de toutes les ressources du pays et devenir l'exploitant universel ; il se fera agriculteur, industriel et commerçant. Il fixera le prix des denrées et des marchandises. Il fera supporter aux riches des taxes dont les pauvres seront exempts et il en décrètera la répartition.

"Les taxes perçues de ce chef seront destinées à être distribuées aux vieillards sans soutien, aux pauvres, aux ouvriers sans travail, et à ceux qu'on jugerait être dans le besoin.

"L'Etat, devenu seul et unique propriétaire du sol, fera cultiver les terres pour son compte, c'est-à-dire pour le compte de tous."

Les partisans de cette nouvelle réforme avançaient que, par ces moyens, l'abondance et le bien-être régneraient sans conteste.

Un pareil état de choses ne pouvait subsister. Wang-Nyan-Ché fut renversé, mourut peu après et, devant l'opposition formidable qui se manifesta contre ses adeptes, les socialistes chinois furent poursuivis en masse et chassés de l'empire.

Comme on le voit, la doctrine n'est pas nouvelle, et les socialistes d'aujourd'hui n'en ont pas la primeur.

FIDÉLITÉ

Lui.—Je me sens malade, ma chère. Promets-moi que si je meurs, tu ne te remarieras pas.

Elle (tristement).—Meurs d'abord, mon chéri. Je promettais sur ton tombeau pour donner à mon serment plus de solennité !

PARTOUT LE PREMIER

Le duc de Wellington dit au commandant du régiment qui devait tenter la première attaque, extrêmement dangereuse, de Saint-Sébastien :

—"Votre régiment est le premier de ce monde."

—En effet, répond l'officier, et il ne tardera pas à être aussi le premier dans l'autre.

Le bonheur se flétrit, comme une fleur se froisse, dès qu'on veut l'incliner vers soi pour la sentir.

L'Héroïsme Catholique

Un écrivain protestant et rationaliste de grand renom, Mme Lohman, écrit dans le journal libre penseur *Amsterdamsche Courant*, les impressions suivantes qu'elle a rapportées d'un long voyage scientifique :

Impossible de n'être pas pénétré d'un respect sincère devant les immenses bienfaits répandus par les Ordres religieux et les missionnaires catholiques. La foi catholique garde une puissance qui tardera peu à remporter une victoire finale sur le protestantisme.

Je sais bien que ces affirmations m'attirent les foudres d'un grand nombre de mes compatriotes, mais je n'hésite pas à répéter que le christianisme protestant moderne finira par n'être plus qu'une phrase vide de sens.

Dans les Indes orientales et occidentales, comme dans diverses régions de l'Europe, j'ai pu observer de près la vie exemplaire des religieux et des missionnaires catholiques, et les prodiges de charité des Sœurs institutrices.

Beaucoup d'entre les nôtres, jusqu'à ce qu'ils vinssent dans ces pays, soit par ignorance, soit par respect humain, insultaient au catholicisme ; mais je les ai entendus confesser, en rougissant, à la vue des merveilles de l'apostolat catholique parmi les lépreux et les nègres si méprisés, que l'héroïsme de la charité catholique surpasse tout ce qu'on peut imaginer, qu'il est uni rue dans le monde et dans l'histoire.

Le Roi des Haricots

Au mois de février 1814, pendant la campagne de France, Napoléon était sous la tente. Le grenadier de faction avait consigné de ne laisser entrer personne et d'empêcher qu'on vint déranger le souverain sous aucun prétexte. Tout-à-coup, un petit monsieur fort élégant descend de cheval et se dirige vers la tente de l'empereur. On ne passe pas, lui dit la sentinelle.

— Il faut que je parle à Sa Majesté.

— Puisque je vous dis qu'on ne passe pas, et le soldat croise la baïonnette. L'individu se recule, puis il crie au fonctionnaire :

— Mais je suis le prince de Poix.

— Tu serais le roi des haricots, lui répond le grenadier, que tu ne passerais pas d'avantage.

A ce moment, l'empereur soulève la por-

tière de sa tente et, reconnaissant son ambassadeur, le duc de Nouailles, prince de Poix, qu'il attend avec impatience, il donne l'ordre à la sentinelle de laisser entrer. Le prince raconte alors en riant à Napoléon l'amusante et spirituelle réponse de son grenadier. Lorsqu'un instant après, l'ambassadeur sortit, Napoléon dit au fonctionnaire :

— Viens ici ! De quel pays es-tu ?

— De Paris, sire.

— Tiens, voilà un Napoléon pour boire avec tes camarades à la santé du *Roi des haricots*.

Notre langue Maternelle

Il est, croyons-nous, intéressant de faire remarquer que, lors de la visite rendue au roi Carlos, du Portugal, par Sa Majesté Edouard VII, c'est dans la langue française que les deux souverains ont formulé leurs hommages réciproques, et au banquet d'Etat, à Lisbonne, et à bord du yacht royal d'Edouard VII.

Il convient de noter aussi que c'est en français que le Pape a souhaité la bienvenue à S. M. Edouard VII et que c'est en français également que se sont entretenus le roi d'Italie et son illustre hôte.

Au banquet annuel de l'association des chambres de commerce d'Angleterre, qui a eu lieu à Londres, dernièrement, le président Lord Avebury, a prononcé son discours en français. Il possède si bien cette langue qu'il a déjà publié un livre en français.

Coquelin aîné a écrit à des amis de Paris que l'empereur Guillaume II parle le français parfaitement et sans accent étranger.

Le président Roosevelt parle aussi notre langue maternelle d'une manière admirable.

Du reste, presque tous les chefs d'Etat du monde civilisé se piquent de savoir le français, qui est encore la principale langue diplomatique.

M. d'Aubigné répondit à des dames très âgées qui lui demandaient ce qu'il faisait dans le vieux Louvre : " Vous voyez, mesdames, en les regardant, que j'admire des anti-ques."

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes B. P. Boîte 2172

Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

 MONTRÉAL, JUIN 1903

AVIS

Les Secrétaires-Archivistes des cercles et les Percepteurs qui nous transmettent des avis pour les changements d'adresse de leurs membres, sont priés d'indiquer en même temps l'ancienne adresse de ces membres. Aucun changement ne sera fait sur les listes d'adresses de la "REVUE" si l'ancienne adresse n'est pas donnée.

Ça et là

Le dernier mois du concours.

Si vous aspirez à gagner un prix, faites un dernier effort.

On compte dix millions de mutualistes aux Etats-Unis.

Les bonnes habitudes et l'ordre rendent l'épargne facile.

La société de secours mutuels n'est autre qu'une caisse d'épargne perfectionnée.

Peu de paroles et beaucoup d'actes, voilà la devise des sociétaires qui remportent la victoire.

Le travail, la sobriété et l'économie ne suffisent pas, il faut encore garantir l'avenir des êtres qui dépendent de nous.

Pendant le voyage en Europe de notre aviseur légal, M. Beaudin, le B. E. a nommé M. E. H. Godin, M.B.E., aviseur légal *pro tempore*.

La mutualité est l'union des personnes

laborieuses et prévoyantes, en vue de garantir l'avenir contre les risques de l'existence : maladie, vieillesse, mort.

Ne remettez jamais à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui. Que de pauvres veuves, que de malheureux orphelins souffrent parce que le chef de famille ne s'est pas assuré à temps.

Les sociétés de secours mutuels ne peuvent avoir de meilleurs amis que les femmes, car c'est dans leur intérêt que les hommes s'assurent. Des milliers de veuves ont, chaque année, une juste cause de reconnaissance pour l'aide et la protection qu'elles ont, dans une plus ou moins grande mesure, reçues de cette source.

Dans l'univers profondément troublé à l'heure actuelle par les questions de capital et de travail, on cherche tous les jours la formule de l'apaisement. Nous avons la ferme confiance que le développement continu et progressif des sociétés de secours mutuels est appelé à seconder singulièrement dans l'avenir cette œuvre si désirable.

Si chaque homme apportait un peu plus d'ordre dans sa vie, un peu plus d'économie dans ses dépenses, en s'imposant même au besoin quelques privations qui n'importent ni à la santé ni à la dignité ; si, dis-je, chaque citoyen était pénétré de son devoir envers lui et envers les siens, il s'empresserait de réaliser une économie facile de 4 à 20 centins par jour, pour préparer à sa vieillesse à sa femme, à ses enfants un patrimoine ou une pension avec la consolation de n'avoir pas traversé cette vie terrestre sans laisser après lui la somme de félicité qu'il lui a été donné de pouvoir ménager aux siens.

—Père Bastien, vous avez un bon métier, vous gagnez \$40 par mois, vous êtes marié, vous avez plusieurs enfants, vous devriez faire partie de l'Alliance Nationale, afin de laisser, si vous veniez à mourir, quelque chose à votre famille.

—Est-ce qu'il faut payer pour cela ?

—Oui une petite contribution mensuelle.

—Ah, bien, s'il faut payer je n'ai pas d'argent. Tout ce que je gagne y passe. Que voulez-vous ! quand je serai mort, ma femme et mes enfants feront comme ils pourront.

—Monsieur. Comme vous raisonnez mal. A votre place je planterais là, femme et enfants et j'irais n'importe où. Avec votre mé-

tier vous trouveriez de l'ouvrage, vous toucheriez seul vos \$40 et vous pourriez les dépenser comme bon vous semblerait.

—Mais savez-vous que c'est une infamie que vous me proposez.

—Mais n'est-ce pas ce que vous voulez faire en vous exposant à mourir du jour au lendemain, sans un sou d'assurance?

Une Belle Cérémonie

BÉNÉDICTION DU DRAPEAU DU CERCLE
SACRÉ-CŒUR, No 6.

Le cercle Sacré-Cœur ayant remporté le drapeau d'honneur dans le dernier concours, a voulu manifester son triomphe par une fête mémorable. Ainsi que nos lecteurs l'ont vu dans le dernier numéro de cette revue, le distingué président du cercle, M. J. A. Lapierre, avait invité tous les membres de l'association à une cérémonie religieuse qui a eu lieu dans l'église du Sacré-Cœur, dimanche soir, le 31 mai dernier.

Bénédictio du drapeau, éloquent sermon par M. l'abbé Martin, salut solennel, belle musique, tel est le bilan de cette pieuse et remarquable cérémonie qui a paru fort impressionner la nombreuse assistance.

Voici le programme musical exécuté par le cercle "La feuille d'Erable":

- 1^o Entrée, Marche.
- 2^o Regina Cœli, Geibel.
- 3^o Chœur.
- 4^o Cor Jesu, A. Tremblay.
Soliste, A. Etienne.
- 5^o Ave Maria, Dubois.
Soliste, L. A. Perrault.
- 6^o Sanctus Ste-Cécile, Gounod.
Soliste, E. Lecompte.
- 7^o Tantum ergo, Goeb.
Solistes, A. Dufresne, J. Brabant, A. Dufault,
J. R. Beaudoin, R. R. St-Julien.
- 8^o Laudate, Mozart.

L'orgue était tenu par N. Braün.

Le chant dirigé par L. A. Perrault.

Durant l'office religieux, la quête fut faite par M. E. H. Godin, M. B. E. et Mlle Contant; M. le docteur Daigle et dame; M. Latourrelle, Sb. P. G. et dame; M. Perron, T. et dame; W. Proulx, N. P. et dame, Dr J. U. Lalonde et dame.

La garde Salaberry rehaussait de sa présence l'éclat de la démonstration.

La Bureau Exécutif était représenté par M. J. Contant, P. G.; M. T. Cypriot, Md. C.; M. L. J. D. Papineau, S. G. et M. E. H. Godin, M. B. E. M. Daigle, M. B. M. et M. Mignault, Aud. C. représentaient les officiers généraux, F. G. Crépeau, ex-M. B. E. Au nombre des officiers des cercles frères qui étaient présents nous avons pu noter MM. Motard, Sb. P. G. et Havard, ex-P., du cl. St-Pierre et M. Gauthier, T. du cl. Bourget.

A l'issu du salut les officiers généraux et les officiers du cercle Sacré-Cœur furent conviés à un excellent goûter par le Trésorier du cercle qui a reçu ses hôtes royalement. Le cercle Sacré-Cœur qui vient de couronner si dignement son éclatant succès à l'honneur d'être le cercle, pionnier de la partie est de Montréal.

Sa situation financière est florissante, il possède de bons officiers et bien qu'il arrive pour la première fois

au premier rang parmi les vainqueurs, dans un concours, nous devons dire en justice qu'il a toujours travaillé effectivement.

La brillante victoire qu'il vient de remporter n'est certainement qu'un prélude et l'avenir lui réserve sans doute de nouveaux triomphes.

NOUVEAU CERCLE

CERCLE ST-PHILÉMON, No 180.

Institué à Stoke Centre, comté Richmond, le 5 mai dernier, par M. Chs Duquette, avec 33 membres en règle. Organisé par M. G. H. Vaillancourt.

Chapelain et Sb.P.G., abbé E. A. Martel;
Président, A. B. Biron;
Vice-Prés., Wm Girard;
Sec.-Arch., Aloys Duplin;
Sec.-Fin., }
Trés., } F. J. Bédard, M.D.;
Méd E., }
Commissaire, Jos. Duplin;
Introducteur, Adél. Niquette.

A TRAVERS LES CERCLES

AVIS

CERCLE JEANNE-D'ARC, No 53.

Pour l'accommodation de ses membres, le Cercle Jeanne-d'Arc a transporté le lieu de ses réunions au No 149 rue Berri, salle de l'Union des Commis-Marchands. Tel. Bell: Est 1481.

Le nouveau local qui est magnifique est pourvu d'amusements variés et d'une bibliothèque.

A l'avenir, les assemblées auront lieu le 1er et le 3ème jeudis de chaque mois.

CERCLE ST-CAMILLE, No 179.

A St-Camille, dimanche, le 3 mai courant, a eu lieu dans la salle publique, l'installation d'un cercle de l'Alliance Nationale, sous la présidence de M. Chs Duquette, inspecteur général de la société.

Ce cercle, qui a été organisé par M. G. N. Vaillancourt, fut inauguré avec un effectif de quarante membres, chiffre qui démontre que l'Alliance Nationale est de plus en plus appréciée par nos compatriotes canadiens-français.

Les messieurs dont les noms suivent furent élus officiers: Chapelain, Rév. J. A. Lévesque, curé; substitut, Dr A. Thibault; prés., F. C. Gingras; vice-prés., Nap. Raiche; sec.-arch., J. H. Crépeau; sec.-fin. et trés., H. A. Crépeau; Md.Ex., Dr Alph. Thibault; comm.-ord., J.-B. L'Etoile; introducteur, Edouard Geoffroy; auditeurs, Jos. Beaulieu et Euphémus Geoffroy.

Après l'installation des officiers et l'adoption de divers règlements du cercle, M. l'inspecteur Duquette donna des explications sur les règlements, particulièrement sur les articles concernant les devoirs des officiers.

MM. J. H. Crépeau, J. B. L'Etoile et F. C. Gingras firent ensuite quelques remarques très appréciées sur la fête du jour.

CERCLE MASSON, No 130.

Ce cercle a fêté le cinquième anniversaire de sa fondation avec beaucoup d'éclat, dimanche, le 24 mai dernier. Le matin, les membres ont assisté en corps, à une messe solennelle qui fut chantée par M. le curé Routhier. Le sermon fut prêché par le Rév. Père capucin Athanase. Le soir, 40 de membres sur un total de 52 se réunissaient autour des tables d'un banquet vraiment fraternel. A la table d'honneur on remarquait : le Président du cercle, M. Séguin ; M. L. J. D. Papineau, S. G. représentant le B. E. ; M. le curé Routhier ; le R. P. Athanase ; M. le maire Daoust ; M. Lahaie, Prés. du cercle de Buckingham et M. Y. Lamontagne, avocat de Buckingham ; M. Routhier, ex-M. P. ; M. Joannis, représentant de la Société St-Jean-Baptiste et autres.

Des discours furent prononcés par la plupart de ces messieurs et le plus bel entrain ne cessa de régner à cette véritable fête de famille. Le cercle Masson, qui fut fondé avec 12 membres il y a cinq ans, compte aujourd'hui 52 adhérents, cela suffit pour nous démontrer qu'il a marché de l'avant et qu'il est une digne succursale de notre association dans sa localité. Ses officiers dévoués, notamment M. Séguin, Prés. ; M. Mongeot, Sb. P. G. ; M. Pagé, Sec.-Arch. et M. Scantland Trés. n'ont rien négligé pour le maintenir dans la voie du progrès et ils ont droit à la reconnaissance des mutualistes.

En terminant, il nous reste l'agréable devoir d'offrir des félicitations particulières à M. le curé Routhier qui s'est toujours montré zélé admirateur de l'Alliance Nationale et à M. Dugal qui a été l'un des principaux organisateurs de cette agréable réunion.

CERCLE SAGARD, No 48.

Les paroissiens du Sault-au-Récollet ont, dimanche, le 31 mai dernier, inauguré les statues du R. P. Nicolas Viel, récollet, et de son néophyte Ahuntsic, que des Hurons ont jeté, au printemps de 1685, dans le dernier saut de la Rivière-des-Prairies.

Le dévoilement de ces deux monuments historiques, qui s'élevaient aujourd'hui devant l'église, a donné lieu à une belle démonstration religieuse et nationale.

Trois mille personnes assistaient à cette cérémonie. Toutes les municipalités voisines du Sault-au-Récollet, y compris Montréal, étaient largement représentées.

Il nous fait plaisir de remarquer que notre association a pris une belle part dans cette démonstration et que notre Cercle Sagard a figuré avec honneur, ainsi que la Garde Salaberry qui avait gracieusement prêté son concours et la Cour des Forestiers Catholiques de l'endroit.

Le B. E. était représenté par M. T. Cypriot, Md C., et M. L. J. D. Papineau, S. G.

La population du Sault-au-Récollet a droit d'être fière de la fête qui a eu lieu dimanche dernier. Elle peut avec un légitime orgueil regarder ces deux monuments qui rappellent à tous les passants la mémoire de deux martyrs de notre héroïque histoire.

CONDOLÉANCES

Des résolutions de condoléances ont été votées par les cercles suivants, au cours du dernier mois :

CERCLE ST-CHARLES, No 10, à M. Jos Rabeau, un de ses membres, à l'occasion du décès de son enfant.

CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE, No 26, à M. P. Leroux, membre du cercle, qui vient de perdre son épouse et son enfant.

CERCLE JACQUES-CARTIER, No 49, à J. Théo. Leclerc, ex-président du cercle, à l'occasion de la mort de son père.

CERCLE GARNEAU, No 118, à MM. Francis et Joseph Groulx à l'occasion de la mort de leurs père et mère.

CERCLE ST-EDOUARD, No 126, à M. V. Carufel, président du cercle, à l'occasion du décès de sa fille bien-aimée.

CERCLE CHÉNIER, No 148, à Mme veuve Louis Dugal, à l'occasion de la mort de son mari, en son vivant membre du cercle.

Accusés de Réception

Saint-Léonard, 13 mai 1903.

M. L. J. D. Papineau,

S. G. Alliance Nationale.

Monsieur,

Veillez trouver sous ce pli le certificat de dotation No 13002, de feu Donat Champagne, dûment acquitté... et accepter mes sincères remerciements, pour la promptitude que vous avez apportée dans le règlement de cette réclamation.

Votre dévouée,

(Signé) DAME AMANDA MÉTIVIER.

Sorel, 22 mai 1903. }

M. A. P. Vanasse,

S. A. Cl. Saint-Bernard, No 103.

Monsieur,

J'accuse réception du chèque No 5101, de l'Alliance Nationale, de \$500 en règlement final de ce qui peut m'être dû comme indemnité pour invalidité absolue.

Veillez présenter à votre société mes plus sincères remerciements pour le prompt règlement de cette affaire.

Votre dévoué,

(Signé) FLAVIEN CHAPDELAINÉ.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Les confrères dont les noms suivent ont été nommés par le M. Président Général, ses substituts auprès de leurs cercles respectifs :

Alph. Thibault, Cercle St-Camille, No 179 ; E. A. Martel, Cercle St-Philémon, No 180.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le choix des médecins suivants a été ratifié par le Bureau Exécutif :

Alph. Thibault, Cercle St-Camille, No 179 et B.P. Ham-Sud, No 60 ; F. J. Bédard, Cercle St-Philémon, No 180 ; E. E. Lauzon, Cercle Charlemagne, No 73.

L'ALLIANCE NATIONALE

93

ETAT FINANCIER

Au 30 Avril 1903

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 31 mars 1903.....	\$323,098.92
Produit des contributions.....	8,586.43
	\$331,685.35

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires de feu :	
Thomas N. Chassé, de Québec	\$ 500.00
Roch Thibaudeau, de Ste-Cunégonde.	1,000.00
Hector Belle, de la ville St-Paul.....	500.00
Joseph Desaines, de Magog.....	500.00
Joseph Brousseau, de Montréal.....	1,000.00
O. J. Gagnon, de St-Romuald.....	500.00
Modeste Himbault, de St-Henri.....	500.00
Joseph Royer, de Montréal.....	1,000.00
Par bénéfices invalidité, Olivier Moyen..	250.00
Par frais examen invalide.....	5.00
Par Caisse Générale, 5% des contribu- tions.....	429.32
Par balance au 30 mars 1903.....	325,685.35
	\$331,685.35

A Honoraire d'enregistrement.....	63.50
Honoraire révision et mutation.....	58.00
Revue.....	20.00
Fournitures.....	146.72
Divers.....	117.00
Droit d'inscription Cs. C. des Malades	1.50
	\$ 1,084.97

A balance au 1er avril 1903.....	2,388.88
	\$ 3,473.85

DÉBOURSÉS

Par Organisation.....	\$ 301.48
Fournitures.....	123.28
Inspection et propagande.....	103.43
Entretien du bureau :	
Salaires d'officiers et employés.....	426.14
Révision d'examen.....	49.50
Luminaire.....	4.23
Loyer.....	139.32
Poste, express, télép. et télégraphe.	23.78
Papeterie.....	17.75
Dépenses diverses.....	11.02
Convention 1902.....	1.00
Inspecteurs, frais voyages.....	43.85
Diplômes et certificats.....	135.03
Examens.....	3.00
Divers.....	65.00
Revue.....	385.22
	\$ 1,833.03

Par balance au 30 avril 1903.....	1,640.82
	\$ 3,473.85

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 31 mars 1903.....	\$ 3,515.12
Produit des contributions.....	246.66
Réserve.....	3.00
	\$ 3,764.78

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires :	
Lucien Brunelle (B. P. St-Léonard, No 10).....	\$ 9.14
Alf. Paquet (B. P. Baillargeon, No 53)	9.15
Pierre Plante (Cl. Ste-Thècle, No 147)	3.00
Edmond Smith (Cl. Provencher, No 156).....	36.00
Joseph Ferland (Cl. St-Flavien, No 141)	10.85
Félix Scantland (B. P. Ste-Kose de Lima, No 41).....	2.28
Albert Poisson (B. P. St-Félix, No 12)	5.15
Luc Pruneau (B. P. St-Félix, No 12)	5.75
Henri Coursol (B. P. Ste-Adèle, No 32)	8.57
J. R. Poulin (B. P. Moose Park, No 47)	17.62
Wm Brasseur (B. P. Hudson, No 8).....	28.00
Léon Byette (B. P. St-Urbain, No 21).....	12.00
Par Cl. Limoilou, No 168, capital net ..	56.65
Par Caisse Générale, 5% des contribu- tions.....	12.33
Par balance au 30 avril 1903.....	3,548.29
	\$ 3,764.78

RÉSUMÉ	
Balance Caisse de Dotation.....	\$325,501.03
“ “ Générale.....	1,640.82
“ “ C. des Malades.....	3,548.29
“ “ d'Épargne des Cercles.....	8,167.68
	\$338,857.82

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques.....	\$ 28,400.00
Corporation Episcopale.....	1,400.00
Municipalités Scolaires.....	16,051.94
Municipalités.....	27,440.00
Prêts hypothécaires.....	259,394.00
Banque d'Hochelega et Provinciale du Canada.....	5,951.03
En mains.....	68.01
	\$338,704.98
Cercles, etc. — Déficit de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.	152.84
	\$338,857.82

Montréal, 31 mars 1903.

En foi de quoi nous avons signés,

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

A 5% des contributions.....	\$ 441.65
Organisation.....	188.50
Rétribution semi-annuelle.....	48.10

Certifié correct,
O. BOURDON,
I. A. MIGNAULT, } *Auditeurs.*

L. J. D. PAPINEAU, S.G.

CERCLES FRAPPÉS D'AMENDE

Pour retard apporté dans la transmission des remises et rapports mensuels suivants :
(Art. 150-1, 214-5-6, 317-321 des Statuts.)

CERCLES		RAPPORTS, ETC. DE	AMENDE
NOMS	No.		

CERCLES SUSPENDUS

Le 1er de..... pour défaut de transmission avant cette date des remises et rapports mensuels suivants :

CERCLES		RAPPORTS NON TRANSMIS	AMENDES
NOMS	No.		

CERCLES RÉINTÉGRÉS

CERCLES		DATE
NOMS	No.	

MORTALITÉ

No 263 — DONAT CHAMPAGNE, 28 ans, admis dans le B. P. St-Léonard, No 10, le 16 mai 1902, est décédé à St-Léonard, le 3 avril 1903. Cause : *Fièvres typhoïdes avec Pleuro-pneumonie*.
Bénéficiaire : Amanda Métivier, épouse, \$1,000.

No 264. — J. B. LALONDE, 51 ans, admis dans le Cercle Notre-Dame, No 11, le 12 septembre 1893, est décédé à Montréal, le 7 mars 1903. Cause : *Syncope de cœur*.
Bénéficiaires : Enfants, \$1,000.

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb. P. G., C. U. Onellez, 30 Silby, Westmount; Prés., Edouard Leduc jr, 266 St-Antoine; S. A., O. Bourdon, 201 Versailles; S. F., Alex Moquin, 1 Trudel; Md. E., G. E. Larin, 2321 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sb. P. G., Ludger Hamelin, 28 Souvenir; Prés., Jos. Marcotte, 241 Atwater; S. A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S. F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md. E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, hrs p.m., 45 rue Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb. P. G., J. Bte Primeau; Prés., Oscar Leduc; S. A., J. Anatoles Leduc; S. F., André Leduc, Md. E., A. T. Côté. Réunions 4e lundis, Salles Vachon, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb. P. G., David Rousse; Prés., Georges Tardif; S. A., R. Lefebvre, Ste Marthe; S. F., Chs Décar; Md. E. P. A. Valois (Lachine). Réunions, 1er et 3e mardis, ar.ienne chapelle Dorval.

No 5 — CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb. P. G., Raoul Tourangeau, 626 St-Antoine, St-Henri; Frés., Arthur Giroux, 76 Laurier, St-Henri; S. A., E. Z. Massicotte, 161 Courcel, Ste-Cunégonde; S. F., Ed. Sawyer, 127 Queenel, Ste-Cunégonde; Md. E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Salle Baby, 96 rue Fulford.

No 6—CERCLE SACRE-CŒUR, Montréal

Sb. P. G., T. Letournelle, 19 Ave Laval; Prés. et Md. E., J. A. Lapierre, 410 Plessis; S. A., J. Jeaudoin, 707 St-Denis; S. F., A. L. Dupont, 356 Amherst. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacre-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb. P. G., Chs Laurendeau; Prés., Dr H. Valois; S. A., M. C. Benzer; S. F., A. Lamarche; Md. E., H. Valois. Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 p. m., salle M. C. Benzer.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sb. P. G., J. O. Motard, 217 St-André; Prés., Louis J. Loranger 109 Ste-Famille; S. A., W. Lalonde, 690 Delorimier; S. F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md. E., A. F. Jeanotte, 205 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Gareau, 119 Maisonneuve.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier

Sb. P. G., Zot. St-Pierre; Prés. Tel. St-Pierre; S. A., Aldéric Boileau; S. F., Arz. Libersan; Md. E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chapelain, l'abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon., Rv. Jos. Bonin, 267 Centre; Sb. P. G., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Prés. Jos. Lussier, 94a Laprairie; S. A., N. Bellisle, 411b Centre; S. F., S. Laprade, 337 Centre; Md. E., L. N. Delorme, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Ropery.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal.

Sb. P. G., Dr G. Demers, 2185 Notre-Dame; Prés., J. A. Dauth, M. D., 2194 Notre-Dame; S. A., et S. F., Régis Bélanger, 508 St-Antoine, Sainte-UNgérone; Md. E., J. A. Pilon, 1921 Notre-Dame. Réunions, 2me et 4me mardis du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb. P. G., H. Blanchard, 136 Ste Emélie; Prés., J. P. Trépanier, 24 Ste-Emélie; S. A., J. E. Perras, 3582 Notre-Dame; S. F., P. G. Poirier, 43 Saint-Pierre; Md. E., J. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame, St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb. P. G., Ed. Brossard, 66 St-Jacques; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc La Fontaine; S. A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S. F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md. E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 15—CERCLE ST-JEROME

Sb. P. G., Narcisse Bélaie; Prés., Charles Godmer; S. A., Louis Labelle; S. F., D. Alphonse Labelle; Md. E., F. P. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges
Sb. P. G., Louis Doucet; Prés., Pierre Doucet; S. A., H. R. Smith; S. F., J. A. Lippé; Md. E., J. Ch. Ducharme. Réunions, 4e dimanche, salle Doucet.

No 17—CERCLE JOLETTE, Joliette

Sb. P. G., A. Fontaine; Prés., L. Romulus Désilets; S. A., S. Alf. Lavallée; S. F., J. A. Guibault; Md. E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salles de l'Institut.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb. P. G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S. A., Eug. Gadoury; S. F., D. St-Georges; Md. E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Salle publique.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chapelain, l'abbé Eug. Roy; Sb. P. G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S. A., Arthur Devanere, 683 St-Valier; S. F., F. Bécuin, jr, 294 du Roi; Md. E., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sb. P. G., J. A. Marier, 24 Charest; Prés., L. A. Beaulieu, 89 Victoria; S. A., J. A. Bélanger, jr, 52 Scott; S. F., L. E. Grondin, 233 St-Joseph; Md. E., J. Guerdar, 73 de l'Église. Réunions, 2e et 4e dimanches du mois, Salle Fatone, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Sb. P. G. Th. Durnin; Prés., H. Lalonde; S. A., Eadras Raymond; S. F., et Md. E., Louis Legault. Assemblées, dernier vendredi du mois, salle Legault.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

Sb. P. G., Révd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S. A., W. Pilon; S. F., J. Daoust; Md. E., L. F. Cypriot, Ste-Anne de Bellevue. Réunions, 3e dimanche du mois, office du Substitut.

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

Sb. P. G., Etienne Charretier; Prés., J. E. Genest; S. A., A. Labadie; S. F., E. P. Bédard; Md. E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray, rue King.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb. P. G., Jos. Charbonneau; Prés., W. Leroux; S. A., et S. F., A. Ouellette; Md. E., J. E. Lafontaine. Réunions, 2e et 4e mercredis à 7 hrs p. m., Salle des Artisans.

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

Sb. P. G., Flavien Lambert, 100 Ste-Catherine; Prés., Cléophas Dignard, 31 Hudson; S. A., A. Roy, 19 Hudson; S. F., W. Desjardins, 259 St-Germain; Md. E., J. H. Garceau, 166 Desery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Frères, rue Desery.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

Sb. P. G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S. A., M. Granger, N. P.; S. F., Dam. Forest; Md. E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges

Sb. P. G., Geo. Léger; Prés., Elie Pharaud; S. A., H. C. St-Amour; S. F., G. A. Dauth; Md. E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb. P. G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Perron; S. A., D. A. Daignault; S. F., Léopold Laplante; Md. E., J. T. A. Gaurcelec. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 35—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

Sb. P. G., M. Jodoin; Prés., Ald. Demers; S. A., Jos. Charland; S. F., Ph. Desmarceau; Md. E., H. Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co Verchères

Chapelain, Rév. Jean Ducharme; Sb. P. G., Jos. Lortie; Prés., Albert Charon; S. A., Dieudonné Guyon; S. F., J. A. Cormier; Md. E., C. C. Tétrault. Réunions, dernier vendredi du mois, bureau de J. A. Cormier.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sb. P. G., Prés. et Md. E., G. DesRosiers; S. A., Maxime Poirier; S. F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb. P. G., P. Lavière, 643 Notre-Dame; Prés., Delphis Lépine, 137 Maisonneuve; S. A., H. Faquet, 224 Fullum; S. F., J. E. Lachapelle, 710 Ste-Catherine; Md. E., F. Leflis, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Lavière, 5 Dufresne.

No 44—CERCLE ST LOUIS, Montréal

Sb. P. G., Jos. Lambert, 90 St-Hubert; Prés., Jos. Girard, 735 Berri; S. A., L. A. Gendron, 582 Drolet; S. F., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; Md. E., J. A. H. Dufresne, 245 Roy. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, Salles Braut, rue Berri.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

Sb. P. G. et S. A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S. F., Jules A. Desjardins; Md. E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE STE-PHREM, Co Bagot

Sb. P. G., L. J. Kérouck; Prés., A. Gauthier; S. A., S. F., P. Fafard; Md. E., L. P. Déry. Réunions, le 4e dimanche du mois, bureau du notaire Fafard.

No 48—CERCLE SAGARD, Sault au-Récoulet

Chapelain, Rév. M. Chs Beaubien, curé; Sb. P. G., Jos. Prévost; Prés. et Md.-Ex., H. Pelletier; S. A., N. P. Primeau; S. F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle Prévost.

No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sb. P. G., Am. V. Robert; Prés., Em. Sara Bourmet; S. A., Arthur Daoust; S. F., Michel Tremblay; Md. E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, 11 rue du Collège.

No 50—CERCLE ST-GUILLAUME, Co Yamaska

Sb. P. G., M. Adgémire Bélaie; Prés., L. D. Frigault; S. A., W. Parent; S. F., L. A. D. Gauthier; Md. E., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

Sb. P. G., E. Roberge; Prés., Jean-Bte Pelletier; S. A., Ls Veronneau; S. F., Ls Veronneau, N. P.; Md. E., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

Sb. P. G., L. E. Beaugrand, 20 St-Denis; Prés. Pacl. Brouillette, 79b Ste-Elisabeth; S. A., J. A. Saumur, 1203a Ave Hôtel de Ville; S. F., J. E. Pilon, 119 Champlain; Md. E., C. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 1er et 3e jeudis, Salle des Commis-Marchands, 149 Berri.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguy

Sb. P. G., W. H. Lefebvre; Prés., A. J. Toupin; S. A., C. De-rome; S. F., Tref. Hébert; Md. E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil

Sb. P. G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S. A., Georges Desparois; S. F., N. Bédard; Md. E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. N. Bédard.

No 60—CERCLE SOULANGES, Les Océans.

Sb. P. G., Orlia Séguin; Prés., Ferd. Leroux; S. A., et S. F., Jos O. Coutlée; Md. E., Noé Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Cuvillier, Les Océans.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

Sb. P. G., L. Faribault, 70 St-Jacques; Prés. et Md. E., Isid. Laviolette, 117½ Plessis; S. A., L. P. Fortin, 60 St-Paul; S. F., P. Lesage, 520 St-André. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle St-Pierre 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa

Sb. P. G. H. Charlebois; Prés., F. A. Labelle; S. A., Hor. Pitre; S. F., Henri Desjardins; Md. E., Urgèle Archambault. Réunions, 4e vendredi, 86 Victoria.

No 65—ST-FRÈS-XAVIER, Epiphanie, Co l'Assomption
Sb. P. G., Téléphore Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S. A., Médard Forest; S. F., S. Mercier; Md. E., L. Éthier. Réunions, dernier mercredi du mois, chez M. G. Coderre.

No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie

Sb. P. G., M. l'abbé J. A. Larone; Prés., J. B. J. Brassard, M. D.; S. A., Alphonse Durançois; S. F., A. F. Grondin; Md. E., S. A. Longtin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. A. F. Grondin.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

Sb. P. G., C. A. Breton; Prés., A. Bourgaud; S. A., W. A. Moreau; S. F., L. A. Breton; Md. E., Emile Outigny. Réunions, 1er mardi, salle Blondin.

No 68—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve

Sb. P. G., Léonice Fortin, Ave Letourneau; Prés., Adolphe Deslites; S. A., Alcide Gendron, 625 Lassalle; S. F., Amédée Beaurup, 38 Desjardins; Md. E., Pierre Lusier, 647 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mardis, 189 Letourneau, 84 hrs p.m.

No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End

Chapelain, Rév. G. LePellier; Sb. P. G., S. D. Vallières, 1051 St-Hubert; Prés., Ferd. Beausoleil, 348 Laurier; S. A., Léon Defoy, 1227 St-Denis; S. F., N. Cadieux, 46 Courville, 96 Pontiac; Md. E., Ach. Dagenais, 1281 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mardis du mois, 94 Pontiac.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal

Sb. P. G., T. Charpentier, 157 Ave Papineau; Prés., J. C. Lamotte, 86 St-Hubert; S. A., L. A. Gélinais, 544 St-André; S. F., O. Despain, 170 Champlain; Md. E., C. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, à 8 hrs p. m.

No 80—CERCLE PIERREVILLE, Pierreville

Sb. P. G., S. A. et S. F., H. L. Shooner; Prés., Edfide Allie; Md. E., P. E. Gélinais. Réunions, dernier dimanche du mois, salle McLure.

No 92—CERCLE ST-JOACHIM, Louiseville

Sb. P. G., Onésime Veillet; Prés., R. S. Lindsay; S. A., J. A. Vadeboncoeur; S. F., J. L. Auger; Md. E., O. E. Milot. Réunions, 2e et 4e vendredis, édifice G. Caron, rue St-Laurent.

No 101—CERCLE DE LA BEAUDE, St-Georges, Co Beauce
Chapelain, Rév. H. A. Dionne; Sb. P. G., Joseph Poulin Bégin; Prés., Louis Gendreau; S. A., S. Paquet; S. F., Joseph Gagné; Md. E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. Ludger Bokiu.

No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal

Sb. P. G., E. Malette, 194 Lusignan; Prés., P. Bonhomme, 419r St-Antoine; S. A., A. E. Bissonnette, 1614 Notre-Dame; S. F., Arth. Gagnon, 363 Maisonneuve; Md. E., E. C. Campeau, 2469 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Liggett, 280 Richmond.

No 103—CERCLE ST-BERNARD, Sorel

Sb. P. G., J. A. Chénovet; Prés., Jos Pontbriand; S. A., S. F., A. P. Vanasse; Md. E., A. L'Yverrière. Réunions, 4me lundi de chaque mois, au bureau du S. A., maison Vanasse, rue George, Sorel.

112—CERCLE DELORIMIER, Co d'Hochelega

Chapelain, Rév. I. Adam, S. J. J.; Sb. P. G., J. B. Béard, 227 Rachel; Prés., J. N. E. Gélinais, 46 Chambord; S. A., Léon Desautels, 19 Chambord; S. F., Geo. D. Bourret, 509 Ave Delorimier; Md. E., L. A. Lacombe, 5 Sydenham. Réunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p. m., salle Beaudry, 266 rue Brébois.

No 114—CERCLE ST-EUSEBE, Montréal

Sb. P. G., A. R. Ranger, 313 Visitation; Prés., Joseph Pepin, 765 Ontario; S. A., P. E. Gagnon, 13 Ave Thibodeau; S. F., et Md. E., J. A. Ranger, 566 Fullum. Réunions, dernier mercredi du mois, sous-sol église St-Eusébe.

No 116.—CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby.
Sb. P. G., Aug. Mathieu, M. D.; Prés., J. H. Duhamel; S. A., D. Goyette; S. F., P. A. Pelletier; Md. E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7½ hrs p. m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri

Sb. P. G., P. Vincent. Village Turcot; Prés., Ad. Sénéchal, 40 St-Pierre; S. A., J. A. Delorme, 428a Beaudry; S. F., La Desnoyers, 2350 St-Jacques; Md. E., O. H. Létourneau, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e mardis, salle Desnoyers, coin Delinelle et Notre-Dame, Ste-Elizabeth.

No 118—CERCLE GARNEAU, St-Henri

Sb. P. G., J. M. Marcotte, 17 Côte de la Place d'Armes; Prés., F. X. Dubé, 33 Chatham; S. A., J. P. Vincent, 174 Versailles; S. F., Jos. Labelle, 71 Vinet, Ste-Cunégonde; Md. E., J. M. R. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Duvernois, 45 Vinet, Ste Cunégonde.

No 123—CERCLE DUVERNAY, Ste-Cunégonde

Sb. P. G., J. A. Latreille, 194 Delisle; Prés., N. Emond, 244½ Delisle; S. A., J. W. Fabien, 3170 Notre-Dame; S. F., A. Gougeon, 78 Morin, St-Henri; Md. E., Dr. H. Campeau, 3196 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis au No 225 DeMele, Ste-Cunégonde.

No 124—CERCLE TRIFLUVIEN, Trois-Rivières

Sb. P. G., C. J. N. Teasdale; Prés., J. B. M. Barthe; S. A., G. B. Lord; S. F., F. X. Vanasse; Md. E., Nap. Lambert. Réunions, 2e et 4e dimanches, 150 rue Notre-Dame.

No 126—CERCLE ST-EDOUARD, Boulev. St-Denis, Montréal

Sb. P. G., Louis Boire; Prés., Victor Carmel, 2016 St-Hubert; S. A., C. B. Lacasse, 960 Beaubien; S. F., J. T. Ledoux, 1643 St-André; Md. E., J. D. Vézina, 1316 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardis, salle St-Edouard, 956 rue Beaubien.

No 127—CERCLE OLIER, Montréal

Sb. P. G., J. L. Perron, Royal Ins. Bldg; Prés., Armand Grenier, 99 St-Jacques; S. A., O. Lapalico, 1403 Demontigny; S. F., C. E. E. Authier, 1758 Ste-Catherine; Md. E., L. A. Gagnier, 253 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.

No 128—CERCLE ST-SAUVEUR, Québec

Chapelain, Rév. P. J. B. Grandin, O. M. I.; Sb. P. G., J. A. Paradis, 27 Sauvageau; Prés., Octave Vézina, 460 St-Joseph; S. A., Eug. Vézina, 14 De Villiers; S. F., Eug. Paquet, 149 Colomb; Md. E., Joseph Gosselin, 17 Boisseau. Réunions, 4e lundi de chaque mois, salle Therien, rue Victoria, St-Sauveur.

No 130—CERCLE CHAMBLÉ

Sb. P. G., Joseph Bourcard; Prés., Uldéric Barré; S. A., Jos. Trudeau; S. F., Jos. Demers; Md. E., L. O. Bergevin. Réunions, 2e et 4e vendredis de chaque mois, à la salle Auclair.

No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal

Chapelain, R. P. O. Cornélius, O. M. I., Rue Visitation; Sb. P. G., J. S. Teasdale, 1374 Ste Catherine; Prés., H. Trudel, 80 Saint-Gabriel; S. A., A. Jacques, 314 Metana; S. F., Jos. Marché, 159 Centre; Md. E., J. N. Picotte, 1401 Ste-Catherine. Réunions, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, salle Diocèse, 1342 Ste-Catherine.

No 148—CERCLE CHENIER, Montréal

Sb. P. G., Z. Chagnon, 409 Grand-Tronc; Prés., Chs Gaulin, 240 Chateaugay; S. A., Flavien Basilières, 411 Charlevoix; S. F., E. Beaudoin, 429 Centre; Md. E., Dr. Henri Campeau, 3196 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3ème lundis, à 8 heures, dans la salle Nationale, 167 Ropery.

No 149—CERCLE ST-JEAN-BAPTISTE

Sb. P. G., Alb. Lacroix, 1152 St-André; Prés., Noé Lectère, 874 Sanguinet; S. A., L. J. Foyat, 927 St-Laurent; S. F., A. E. Poitevin, 824 Rachel; Md. E., P. Barette, 327 Rachel. Réunions, 2e et 4e vendredis, 777 Sanguinet.

No 160—CERCLE VERDUN, Co Hochelega

Sb. P. G., Joseph Gervais; Prés., Cyrille Quintal; S. A., Louis Trudeau; S. F., Edgar St-Onge; Md. E., Vilbac Rhéaume. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Dion, rue Church.

No 162—CERCLE STE-SCHOLASTIQUE, Co Deux-Montagnes

Chapelain, Rév. R. Héty; Sb. P. G., J. A. Ethier; Prés., Frédéricon Bigras; S. A., N. Forest; S. F., et T. J. H. Langlois; Md. E., S. Lamarche. Réunions, 2e mercredi.

No 163—CERCLE DOLLARD, Montréal

Sb. P. G., J. O. Duquette, 100 Ste-Zoé, St-Henri; Prés., Henri Laurent, 340 Charron; S. A., Jos. St-Denis, 311 Charron; S. F., Benoît Fontaine, 177 St-Charles; Md. E., Eugène Firole, 84 Zaireis. Réunions, 3e mercredi, 8 hrs p. m., salle Fraternité, 715 Wellington.

No 165—CERCLE ST-PAUL DE GRANDMERE

Sb. P. G., H. Baril; Prés., A. Vadeboncoeur; S. A., Alf. Petit; S. F., F. G. Roy; Md. E., J. O. Ricard. Réunions, 2e et 4e vendredis, Salle Petit.

No 173—CERCLE CONTANT, Montréal

Sb. P. G., Alcide Dalpé, 274 Beaudry; Prés., W. Riepel, 188 St-Christophe; S. A., James Smith, 155 Panet; S. F., Louis Bédard, 67 Dahord; Md. E., J. E. Bastien, 57 Visitation. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Gagnon, coin Amherst et Demontigny.

No 179—CERCLE ST-CAMILLE, Co Wolfe

Chapelain, Rév. J. A. Lévêque; Sb. P. G., et Md. E., Alph. Thibault; Prés., F. C. Gingras; S. A., et S. F., J. H. Crépeau. Réunions, dernier lundi.

No 180—CERCLE ST-PIERRE-MON, Stoke Centre, Co Richmond

Chapelain et Sb. P. G., H. E. A. Martel; Prés., A. B. Biron; S. A., Aloys Duplin; S. F., et Md. E., F. J. Bédard. Réunions, 4e dimanche.